

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2026 / 0413

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS
D'ALÈS AGGLOMÉRATION**

Pôle Éducation Enfance Jeunesse
Coordination Petite Enfance
Tél : 04.66.56.43.92
Réf : IDP/SG/2026.09.

Objet : Convention à titre onéreux relative à l'organisation d'une soirée d'échanges autour de l'alimentation par Mme Julie CHALLENGE pour la micro-crèche Les Premiers Pas située sur la commune de Saint-Florent-sur-Auzonnet le jeudi 8 octobre 2026

Le président d'Alès Agglomération,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2001-1168 du 11 décembre 2001 portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier (publiée au J.O. du 12 décembre, p 19703),

Vu le Code général des impôts,

Vu la délibération C2026_01_06 du conseil de communauté du 9 avril 2026 portant délégation du conseil de communauté au président en application des dispositions de l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant l'intérêt d'organiser une soirée d'échanges autour de l'alimentation pour les parents des enfants fréquentant la micro-crèche Les Premiers Pas de Saint-Florent-sur-Auzonnet,

Considérant que cette prestation est proposée pour un montant total TTC de 150 € (cent cinquante euros toutes taxes comprises),

Considérant que dans ce contexte, la proposition de Mme Julie CHALLENGE, diététicienne, nutritionniste, constitue l'offre économiquement la plus avantageuse pour assurer cette prestation,

Considérant qu'au regard de la réponse favorable de Mme Julie CHALLENGE à l'organisation de cette prestation pour la micro-crèche Les Premiers Pas de Saint-Florent-sur-Auzonnet, il convient de déterminer les conditions particulières d'exécution de ladite prestation par voie de convention,

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

Mme Julie CHALLENGE, diététicienne, nutritionniste, domiciliée 150 chemin de Beret – 30380 Saint-Christol-les-Alès, est retenue au titre de la prestation relative à l'organisation d'une soirée d'échanges autour de l'alimentation avec les parents des enfants la micro-crèche Les Premiers Pas de Saint-Florent-sur-Auzonnet, le jeudi 8 octobre 2026, de 17h30 à 19h30.

Ladite prestation consiste en l'organisation d'une soirée d'échanges de 2h dont le jour et l'horaire ont été fixés en collaboration avec la direction de la micro-crèche Les Premiers Pas de Saint-Florent-sur-Auzonnet, sous réserve de report ou d'annulation.

Le coût de la prestation relative à l'organisation d'une soirée d'échanges proposée par l'opérateur économique, Mme Julie CHALLENGE, s'élève à la somme TTC de 150 € (cent cinquante euros toutes taxes comprises), soit un coût horaire de 75 €.

ARTICLE 2 :

Les conditions particulières d'exécution de ladite prestation pour la micro-crèche Les Premiers Pas de Saint-Florent-sur-Auzonnet seront précisées dans la convention.

Cette prestation fera l'objet d'une facturation globale présentée par et au nom de Mme Julie CHALLENGE, à l'issue de la soirée d'échange.

ARTICLE 3 :

Monsieur le directeur général de la Communauté Alès Agglomération et Monsieur le receveur communautaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Alès, le 11 OCT. 2026

Le président
Christophe RIVENO

